

Résumé LEMAIRE

Bon ménage avec le bétail :
effets de 20 années de réseau bocager.

Implantation d'un bocage sur le plateau de Bastogne

Suite à la disparition des talus, fossés, fruitiers et haies dans les terres agricoles, plusieurs fermiers du village de RACHAMPS ont pris conscience de la nécessité d'installer à nouveau des écrans boisés dans les prairies afin de protéger leur bétail et aussi pour améliorer l'environnement.

Né en 1987 sous l'impulsion de Jean LEMAIRE (fermier et échevin à l'époque) et de Etienne Henry (agronome chargé de l'étude du relotissement et de verdure), un état des lieux a été dressé : parcellaire agricole, éléments agroforestiers encore en place. Un plan de relotissement et de maillage écologique a été programmé avec l'implantation d'un réseau de hauts, moyens et petits brise-vents : au total, 12 km de haies ont été plantés en 1989 avec pour résultat un maillage vert d'environ 150 ha de bocage. Depuis, plusieurs vagues de boisements linéaires se sont succédées dans toute la zone, mais aussi dans d'autres campagnes d'Ardenne et de Famenne.

25 ans plus tard : rôles multiples positifs

Les plantations agroforestières atteignent 3 à 12 m de hauteur. Elles structurent les prairies et quelques parcelles de culture en offrant un paysage très diversifié composé de drèves le long des voiries, de haies étagées ou basses taillées et d'arbres épars ou en bouquet.

Plusieurs bienfaits sont épinglés par les agriculteurs : bien-être et meilleure santé du bétail (ombrage, coupe vent, écran contre le froid et les pluies battantes), verse limitée des céréales, productions fourragères de meilleure qualité.

Parallèlement, de nombreuses initiatives de promotion des arbres en champ sont développées par l'association « *Le Bocage Ardennais* » : plantation de vergers publics et privés, restauration de vieux fruitiers, sélection et production de fruitiers forestiers indigènes, sensibilisation des jeunes (greffage, plantation de haies ...).

Le bocage ardennais de RACHAMPS a notamment reçu le prix INTERBREW 20000 pour l'environnement.

